



Informations de la Municipalité

Un nouveau Syndic à Buchillon Une transition planifiée jusqu'en juin 2026



De gauche à droite: Pierre-Frédéric Guex, Jean-Pierre Mitard, Lawrence Breitling, Pascal Mercier, Laurent Therond

Suite à la démission effective au 30 juin 2024 de la Syndique Claudine Gerardi, une élection complémentaire s'est tenue et les électeurs ont choisi Laurent Therond comme Municipal. Une fois la Municipalité au complet restait l'élection à la Syndicature, avec le dépôt de la liste du/des candidats parmi les Municipaux le 12 août à midi au greffe municipal.

Après échanges au sein de la Municipalité, j'ai décidé d'accepter les sollicitations de mes collègues et de proposer ma candidature. L'élection est donc tacite.

C'est avec l'intention de servir les intérêts de notre commune et de tous les Buchillonnais que je suis votre Syndic jusqu'à la fin de la législature le 30 juin 2026.

La Municipalité souhaite ainsi **préparer une transition solide pour la prochaine législature**, sachant que, pour ma part, j'ai déjà annoncé au Conseil communal que je ne me représenterai pas aux prochaines élections.

Pascal Mercier devient le Vice-syndic de Buchillon et aura l'occasion, en tant que suppléant du Syndic, de se familiariser avec les finances communales, sujet complexe qui va connaître des modifications importantes ces deux prochaines années avec la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NIPV) et la nouvelle comptabilité communale (MCH2).

La répartition des dicastère demeure dans les grandes lignes inchangée, avec quelques adaptations mineures, notamment les suppléances entre Municipaux (voir tableau ci-dessous).

Dans une volonté de continuité, le plan de législature est bien entendu maintenu et demeure notre objectif, avec comme projets prioritaires (liste non exhaustive) :

- La préparation à la nouvelle comptabilité communale MCH2 évoquée précédemment ;
- Le déplacement de la déchetterie, qui fera l'objet d'un préavis d'ici la fin de l'année, sous la responsabilité du Vice-syndic Pascal Mercier ;
- Le renouvellement des concessions des puits de Chanivaz pour l'alimentation en eau potable en parallèle de la décision de classement de l'embouchure de l'Aubonne, sous la responsabilité du Municipal Pierre-Frédéric Guex ;
- La mise en place du PACom (Plan d'Aménagement Communal) avec des exigences très fortes du Canton, sous la responsabilité du Municipal Lawrence Breitling ;
- La réalisation du préavis 2023-04 relatif à la rénovation énergétique du bâtiment communal et des villas, sous la responsabilité du Municipal Laurent Therond.

En tant que Syndic, je suis honoré de la mission qui m'est confiée et vous assure de mon engagement à servir avec conscience, diligence et fidélité, les principes fondamentaux de nos institutions et de notre démocratie.

Amicales salutations Buchillonnaises.

Votre Syndic: Jean-Pierre Mitard

MITARD Jean-Pierre, Syndic 079/669.83.85 jp.mitard@buchillon.ch Suppléant: Pascal Mercier	Administration générale Finances Protection civile Affaires sociales
MERCIER Pascal, Vice-syndic 079/477.28.01 pascal.mercier@buchillon.ch Suppléant: Pierre-Frédéric Guex	Gestion des déchets Ecole et petite enfance Sociétés locales Forêts, vignes et terrains communaux Informatique et cybersécurité
GUEx Pierre-Frédéric 079/210.62.26 pf.guex@buchillon.ch Suppléant: Laurent Therond	Eau et épuration Police Service du feu Routes, éclairage public et espaces publics
BREITLING Lawrence 079/687.48.92 lawrence.breitling@buchillon.ch Suppléant: Jean-Pierre Mitard	Urbanisme et aménagement du territoire Police des constructions Développement durable
THEROND Laurent 079/325.50.21 laurent.therond@buchillon.ch Suppléant: Lawrence Breitling	Bâtiments communaux Eglises et cimetière Mobilité

Campagne de prospection géophysique 3D

Dans le cadre de la seconde campagne de prospection géophysique de la Côte, afin d'établir une carte détaillée de notre sous-sol, notre commune va bientôt recevoir la visite de camions vibreurs de la compagnie EnergieÔ



Camion vibreur restant uniquement sur routes et chemins

Qu'est-ce que la prospection géophysique 3D ?

La prospection géophysique 3D est une technique qui permet d'obtenir une image du sous-sol en trois dimensions.

Pour ce faire, un camion vibreur exploité par la société vaudoise Geo2X SA circulera dans les rues de La Côte et activera une plaque vibrante tous les 30 mètres. Les vibrations produites sont alors réfléchies par le sous-sol et enregistrées par des petits capteurs disposés en surface appelés géophones. L'opération dure entre 2 et 3 minutes par point.

Le camion circulera de nuit afin de limiter les dérangements pour la circulation et de maximiser la précision des mesures. Le tracé du camion se fera sur la route et la majorité des capteurs seront disposés à leurs abords. Bien que la majorité des capteurs seront placés sur des parcelles publiques, certains devront parfois être placés sur des parcelles privées avec l'accord de leurs propriétaires.

Les nuisances occasionnées par l'opération seront minimales. Les vibrations peuvent être ressenties à environ 50 mètres du camion, mais ne représentent aucun danger pour les habitations ou le sous-sol. Il faut néanmoins s'attendre à entendre du bruit lors du passage du camion dans votre rue. Cette nuisance reste toutefois minimale car il s'agit d'un chantier mobile se déplaçant de point en point. Le camion ne passera qu'une fois par secteur.

Pour les propriétaires de parcelles, les géophones seront déposés et retirés à pied et impliqueront un trou de 4 cm de diamètre sur 10 cm de profondeur. Aucune trace ne sera ainsi laissée par la pose et le retrait de ces capteurs qui mesurent environ 15 centimètres de hauteur. Les géophones seront posés environ 10 jours avant les mesures et il est important de ne pas les toucher.

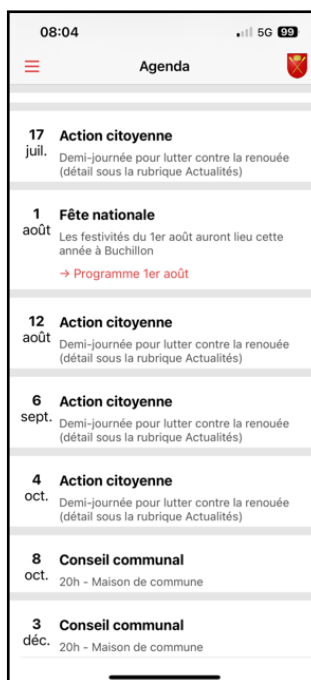
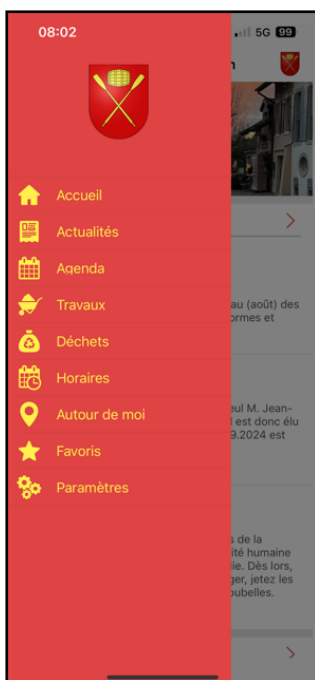
Les dates du passage du camion vous seront communiquées lorsqu'elles seront déterminées avec plus d'exactitude.

Retrouvez plus d'informations à propos d'EnergieÔ et de la géothermie sur www.energeo.ch

Restez informés !

Dans un monde de plus en plus numérique, rester informé est essentiel. C'est pourquoi nous sommes heureux de vous annoncer que vous avez dorénavant la possibilité de recevoir, directement sur votre téléphone portable, des notifications dédiées aux événements qui ont lieu dans la commune (agenda, actualités, travaux) ou à des communications d'ordre plus général. OiOi WEB est une application dédiée aux citoyens qui permet d'accéder aux informations, en temps réel, sur la vie de la commune.

Garantie sans publicité ni services payants, elle est entièrement gratuite.



App Store



Google Play



Fête nationale

Un beau succès et une magnifique soirée de partage entre les populations d'Etoy et de Buchillon.

Merci à tous pour votre participation !

OUVERTURE DU GUICHET COMMUNAL

Lundi de 7h30 à 10h30
Mardi de 11h00 à 12h30
Mercredi de 15h30 à 19h00
Vendredi de 11h00 à 12h30



COMMUNE DE BUCHILLON

Rue Roger de Lessert 10
1164 Buchillon
Tél. 021 807 34 50
greffe@buchillon.ch
site Web: <http://www.buchillon.ch>